

## Pièces justificatives à joindre à votre dossier de demande d'aide dans le cadre du dispositif « Performance Export Pays de la Loire»

	Le <b>plan d'actions export</b> de votre entreprise sur 2 ans, qui doit préciser :
	<ul> <li>Vos moyens humains et financiers dédiés à l'export</li> <li>Les nouveaux marchés que vous visez et les objectifs et résultats que vous vous fixez sur ceux-ci (évolution CA, CA additionnel sur la zone, contrats avec des prescripteurs, nouveaux marchés, nouveaux produits à développer, etc.)</li> <li>Le calendrier d'actions stratégiques à 2 ans : il s'agit d'indiquer les actions sur les 2 prochaines années que votre entreprise envisage d'engager pour pouvoir se positionner sur ces nouveaux marchés. Celles-ci sont complémentaires de celles qui font l'objet de la demande de financement.</li> </ul>
□ L	∟a déclaration des <b>aides de minimis</b> .
<u>A four</u>	nir en annexe :
□ (	Jn extrait de <b>K-BIS</b> datant de moins de 3 mois
	Les <b>liasses fiscales</b> des 3 derniers exercices fiscaux disponibles (y compris le feuillet 2059 se rapportant aux effectifs)
□ L	Les <b>devis</b> correspondant aux prestations concernées par la demande d'aide.

Seuls les dossiers contenant l'ensemble de ces pièces seront considérés comme complets.